



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

RN 49

Question orale n° 211

## Texte de la question

M. Xavier Deniau appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les importants problèmes de sécurité routière créés à la suite du raccordement de la fin de l'autoroute en provenance du département de l'Yonne à la RN 60, entre Courtenay et Montargis. En effet, la circulation s'est de ce fait intensifiée et de nombreux accidents mortels sont à déplorer. Le Gouvernement précédent s'était engagé à faire effectuer rapidement des travaux afin d'améliorer la sécurité de la RN 60 et de procéder, notamment, à un élargissement à trois ou quatre voies, dans le prochain contrat de plan. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur ce dossier.

## Texte de la réponse

M. le président. M. Xavier Deniau a présenté une question, n° 211, ainsi rédigée:

«M. Xavier Deniau appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les importants problèmes de sécurité routière créés à la suite du raccordement de la fin de l'autoroute en provenance du département de l'Yonne à la RN 60, entre Courtenay et Montargis. En effet, la circulation s'est de ce fait intensifiée et de nombreux accidents mortels sont à déplorer. Le gouvernement précédent s'était engagé à faire effectuer rapidement des travaux afin d'améliorer la sécurité de la RN 60 et de procéder notamment à un élargissement à trois ou quatre voies dans le prochain contrat de plan. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur ce dossier.»

La parole est à M. Xavier Deniau, pour exposer sa question.

M. Xavier Deniau. Monsieur le ministre de l'équipement, des transports et du logement, j'appelle votre attention sur les engagements de votre prédécesseur concernant la route nationale 60 entre Courtenay et Montargis. La fin de l'autoroute venant de l'Yonne est désormais raccordé à la nationale 60 entre Courtenay et Montargis, ce qui accroît de façon considérable la circulation sur ce tronçon et pose de gros problèmes de sécurité. Plusieurs tués ont été déplorés le mois dernier et il y a quelques jours encore, dans un carambolage à hauteur d'Amilly. Votre prédécesseur s'était engagé à faire rapidement réaliser des travaux de sécurité et à intégrer notamment un élargissement à trois ou quatre voies dans le prochain contrat de plan. Pouvez-vous me faire connaître votre position sur le sujet ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Monsieur le député, vous connaissez l'attention que le Gouvernement et moi-même portons aux questions de sécurité. Nous travaillons en ce moment même à la mise en oeuvre d'une politique globale de sécurité routière, afin de réduire de moitié en cinq ans le nombre de tués et de blessés graves sur nos routes. L'objectif est ambitieux, mais il ne s'agit que de ramener la France au niveau des autres pays européens; nous sommes en effet en retard, en dépit des efforts accomplis ces vingt-cinq dernières années.

Bien évidemment, les programmes d'investissement et d'exploitation de la route doivent contribuer à la réalisation de cet objectif; il convient, en l'occurrence, de procéder aux aménagements rendus nécessaires par le raccordement de la fin de l'autoroute venant de l'Yonne à la route nationale 60 entre Courtenay et Montargis.

Des élus du district de l'agglomération de Montargis m'ont fait part, il y a quelques jours à peine, du terrible accident survenu le 21 février dernier, qui a soulevé une grande émotion. Je compatis à la douleur des familles et c'est avec cette pensée en tête que je me bats, avec le Gouvernement, pour réduire le nombre des drames liés à l'insécurité routière.

Dans ce secteur de la RN 60, l'Etat a engagé un programme d'aménagements significatifs. Les travaux des déviations de Bellegarde, Ladon et Saint-Maurice-sur-Fassard, qui viennent de débiter, permettront de contourner les dernières agglomérations entre Orléans et Courtenay.

Mes services ont poursuivi les études sur cet axe routier afin de préciser les sections qui restent encore à améliorer. Entre Montargis et Courtenay, trois points doivent être traités: le carrefour de la Grande Halte, le virage des Gautrois et celui des Pinsons.

Le préfet de région va recevoir des instructions lui demandant de rechercher si un redéploiement de crédits est possible pour assurer le financement de ces aménagements dans le cadre de l'actuel contrat de plan.

A défaut, il sera proposé de réaliser ces travaux dès la première année du prochain contrat de plan.

M. le président. La parole est à M. Xavier Deniau.

M. Xavier Deniau. Monsieur le ministre, cette affaire devient tout à fait irritante, car on nous renvoie régulièrement au conseil régional, qui ne sera pas opérationnel avant plusieurs mois. Et le conseil régional, pour sa part, déclare que les affaires de sécurité ne sont pas de sa compétence mais de celle de la direction des routes à Paris. A force de se renvoyer ainsi la balle, il continue à y avoir des morts sur cette portion de la RN 60. L'actuel contrat de plan ne permettant pas, paraît-il, de réaliser les travaux, il faut attendre le prochain. Et pendant ce temps, il y aura encore des morts sur cette portion de route ! Je crois donc qu'il faut que le ministre dégage dès à présent 350 millions de francs - ce ne sera déjà pas si mal ! - pour réaliser immédiatement les aménagements du Bois des Crânes et de la Grande Halte.

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Monsieur le député, je souhaite justement qu'on ne se renvoie pas la balle. Vous savez qu'on peut envisager de redéployer des crédits pour les affecter à certaines priorités. J'ai donc demandé au préfet de région d'examiner ce qu'il était possible de faire tout de suite dans ce cadre: s'il y a de part et d'autre la même volonté, que vous exprimiez à l'instant, de s'attaquer à l'insécurité, je ne doute pas que nous puissions, sans perdre de temps, aller dans ce sens. Sinon, et c'est ce que j'ai essayé de vous dire, je fais de la réalisation de ces travaux dès la première année du prochain contrat de plan, un objectif prioritaire du Gouvernement.

Pour l'instant, ma démarche consiste à chercher à redéployer des crédits pour les affecter aux propositions que vous avez faites.

## Données clés

**Auteur :** [M. Xavier Deniau](#)

**Circonscription :** Loiret (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 211

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 février 1998, page 1610

**Réponse publiée le :** 4 mars 1998, page 1817

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 février 1998